

BRIGADE DE

645/1985

 PROCÈS-VERBAL
 D'AUDITION DE TEMOIN
 AUTRE CAS

2 1 /

85306999

date et heure nous trouvant à (lieu)
 Ce jour 15 Octobre 1985 à 17 heures 55, à son domicile

Nous soussigné(s) , Gendarme Officier de police judiciaire

Vu les articles 16 à 19 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

, ouvrier

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M : né le

à

FILIATION

◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS ▶

SITUATION DE FAMILLE

marié 3 enfants

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉV.)

demeurant à - , qui nous déclare :

- Le 8 Octobre 1985 vers 19 h je me trouvais dans un de mes prés à au lieu-dit . J'étais occupé à installer une clôture électrique
- Il faisait nuit et le temps était légèrement couvert .
- Vers 19 h 10 mon attention a été attirée par un éclair . Je me suis dit qu'il y allait avoir de l'orage et, simultanément, j'ai revu d'autres éclairs, il y en a eu trois à intervalle très rapide et régulier .
- Aussitôt je me suis rendu compte que ce phénomène provenait de la direction de . Environ 10 mn après ceci a recommencé, mais nettement plus près de moi . J'ai eu le temps de voir comme deux projecteurs très gros diffusant une lumière blanche très puissante . Il s'agissait de rayons lumineux dirigés dans ma direction . Cette source lumineuse se trouvait au dessus de la forêt au du lieu où je me trouvais à une distance que j'estime à 1 Km environ et juste au-dessus des arbres . Il n'y avait aucun bruit .
- Ce phénomène d'éclairage s'est produit 4 fois de suite toujours dans ma direction . La lumière était si forte que j'ai été ébloui et je n'ai distingué aucune forme .
- Sur le moment j'ai été quelque peu effrayé par ce phénomène anormal mais je suis tout de même resté sur place pour finir de poser ma clôture . Cela ne s'est plus renouvelé après .
- Je n'ai rien ressenti de particulier ni physiquement ni mentalement .
- J'ai bien remarqué que les rayons lumineux provenaient de deux projecteurs sphériques légèrement espacés suivant une ligne horizontale .
- Le 15 Octobre 1985 à 18 heures 40
- Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher .

La personne entendue
 (A signé au carnet de déclarations)

UNITÉ
BRIGADE DEPROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
645/1985 PROCÈS-VERBAL TMOIN
D'AUDITION DE

AUTRE CAS

N° PIÈCE

N° FEUILLET

3

1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

85306999

Ce jour ^{date et heure} 2 Novembre 1985 à ^{pour trouvant à (lieu)} 16 heures à son domicile

Nous soussigné(s)

Gendarme Officier de police judiciaire

Vu les articles 16 à 19 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

● PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

, retraité

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M / né le

à

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

FILIAISON

◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS ▶

SITUATION DE FAMILLE

marié un enfant

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION (ÉV.)
demeurant à - qui nous déclare :

--- Le 8 Octobre 1985 vers 19 heures 15 je me trouvais à mon domicile en compagnie de mon épouse .

--- Ma femme, depuis la fenêtre de la salle à manger, a aperçu des lueurs éblouissantes dans le ciel . Elle m'a appelé et je suis venu voir . Depuis la fenêtre qui donne en direction de j'ai aperçu trois lueurs de différentes couleurs rouge, bleue et blanche . A intervalle court et régulier le phénomène s'est reproduit trois fois .

--- Il me semble que ces lumières provenaient de la direction de

--- Je n'ai aperçu aucune forme, je n'ai remarqué que ces éclats lumineux très puissants . Je ne puis vous dire s'il y avait bruit ou non . En effet, j'étais chez moi toutes fenêtres fermées avec le poste de télévision en fonctionnement .

--- Le 2 Novembre 1985 à 16 heures 15 .

--- Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher .

La personne entendue
(A signé au carnet de déclarations)

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE OU ESCADRON	
UNITE	
BRIGADE DE	
CODE UNITE	PROCÈS-VERBAL N° / 19
03531	645/1985

PROCÈS-VERBAL

DE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE N° FEUILLET

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

OBSERVATION D'OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ

NOUS SOUSSIGNÉ(S)

, Adjudant, Officier de police judiciaire
, Gendarme Officier de police judiciaire

VU L'ES) ARTICLE(S) 16 à 19 et 75 du Code de Procédure Pénale

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR **neuf Octobre mil neuf cent quatre vingt cinq à huit heures trente**, nous trouvant en visite de commune à la résidence, nous apprenons, incidemment, qu'un phénomène lumineux non identifié aurait été observé la veille vers dix neuf heures sur le territoire de la commune .

--- Cette rumeur persistante nous amène à nous transporter jusqu'au village afin d'enquêter .

CONSTATATION ET MESURES CONSERVATOIRES

--- Sur place nous recueillons les premiers éléments sur le phénomène .
--- Tout d'abord nous apprenons que Monsieur , domicilié à , a observé des lueurs dans le ciel, alors qu'il se trouvait sur un pré qu'il possède sur le territoire de la commune .

--- En fait M. était occupé à l'installation d'une clôture électrique sur une parcelle située au de la commune , en bordure du , au lieu-dit et dans le périmètre du carrefour formé par le et le chemin vicinal reliant cette dernière route avec la commune .

--- Au cours de son audition M. nous a déclaré que son attention avait été attirée par trois éclairs se suivant à intervalle régulier et rapide . Ces lueurs ont été remarquées le 8 Octobre 1985 vers 19 h 10 .

--- Le témoin a poursuivi sa besogne, puis dix mn plus tard le phénomène a recommencé . Cette fois M. a vu comme deux projecteurs très gros placés sur une ligne horizontale diffusant une lumière blanche, très puissante, dirigée vers lui .

--- Toujours selon M. cette source lumineuse n'était pas constante, elle a cligné une première fois à 19h 10 (trois éclairs) puis une seconde fois vers 19 h 20 (trois éclairs également) . Pendant les 10 mn d'interruption la source lumineuse s'était déplacée en se rapprochant du témoin et toujours suivant un axe .

--- Selon M. ce phénomène devait être au-dessus de la forêt dite du venant de la direction de .

--- M. nous a précisé qu'il n'y avait aucun bruit . Il n'a pas aperçu de forme car il a été ébloui par la lumière diffusée .

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

VOIR BORDEREAU D'ENVOI

1 AUX ARCHIVES

DATE DE CLOTURE

LE 5 . 11 . 1985

SIGNATURE(S)

VU ET TRANSMIS PAR
LE COMMANDANT D'UNITE

SIGNATURE ET CACHET

DESTINATAIRES

--- Selon M. le phénomène était visible simplement depuis le lieu où il se trouvait, mais pas forcément du village qui est situé dans une cuvette. M. a estimé que la source lumineuse était juste au dessus des arbres de la forêt du à une distance d'environ un kilomètre. VOIR AUDITION PIECE N° 2 .

--- Poursuivant nos investigations, nous avons appris que de nombreuses personnes du village ont aperçu comme des éclairs dans le ciel ce jour-là vers 19 h, 19 h 15. Le temps étant couvert tous ont pensé à un orage et cela malgré l'absence de roulement de tonnerre.

--- Mme , domiciliée au n° se trouvant sur son balcon au premier étage de sa villa, a remarqué que le ciel était rouge au dessus de la forêt en direction de . De plus son chien a commencé à geindre anormalement.

--- Ce comportement des animaux a également été remarqué par d'autres habitants notamment Mme , domiciliée au qui a entendu le chien des voisins.

--- Au cours de notre enquête nous avons appris que M. et Mme domiciliés à , auraient aperçu quelque chose dans la soirée du 8 Octobre 1985. A cet effet nous avons entendu M. qui nous a déclaré que le 8 Octobre vers 19 h 15 se trouvant à son domicile sa femme l'a prévenu qu'elle apercevait des lueurs dans le ciel. M. depuis la fenêtre de sa salle à manger a remarqué, provenant de la direction de , trois éclairs de différentes couleurs à savoir rouge, bleu et blanc. Cette observation a été très rapide, à intervalle régulier. La lumière était très puissante. VOIR AUDITION PIECE N° 3 .

--- Nous avons également contacté la Gendarmerie des Transports Aériens de l'aéroport de pour vérifications des mouvements aériens auprès de la tour de contrôle.

--- Aucun mouvement n'a été enregistré sur le secteur considéré entre 19 h et 19 h 30.

--- Au cours de nos recherches nous avons également appris que le phénomène aurait, peut-être, été vu par l'épouse de Monsieur , domiciliée à (Territoire de). Ce renseignement n'a pu être vérifié.

